COMMUNE DE
CAVEIRAC

les francas
L'éducation en mouvement !

PROJET PEDAGOGIQUE 2022/2023

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF DE CAVEIRAC

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 Contexte du centre de loisirs éducatifs

A La commune de Caveirac
B Descriptif du centre de loisirs
C L'organisateur du centre de loisirs

2 Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A Intentions éducatives
B Objectifs pédagogiques
C Des actions pédagogiques
D Le programme d'animation

3 Les moyens

A Moyen Humain
B Moyen financier
C Matériel

4 Le projet de fonctionnement

A la journée type
B Structuration de l'espace
C modalités de vie

5 Evaluation du projet

CONCLUSION

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs éducatif de Caveirac
Organisateur	Les Francas du Gard
Coordonnées du centre de loisirs	Rue Emile Pouytes 30820 Caveirac
Public accueilli	3-12 ans
Dates	Année scolaire 2022/2023 mercredis
Numéro du récépissé de déclaration	0300052AP000922-E01

1. Contexte du centre de loisirs éducatifs

A. La commune de Caveirac

Caveirac est une commune du Gard située dans la plaine de La Vaunage à 10 km du centre de Nîmes. Elle compte environ 4200 habitants et est composée d'un centre historique, de zones commerçantes et résidentielles et de différentes infrastructures sportives et culturelles.
C'est une commune plutôt « favorisée », avec une part importante de propriétaire (environ 78%) et un revenu fiscal moyen de 23000 euros (sources INSEE).
De nombreuses associations sportives (football, rugby, judo, tennis…) et culturelles (musique, théâtre, peinture…) dynamisent la commune et peuvent être utilisées par le centre de loisirs par le biais de partenariat pour des activités ponctuelles.
Pour l'ouverture du centre de loisirs, les élus de Caveirac ont fait le choix depuis 2019, d'accorder leur confiance à l'association départementale des Francas du Gard qui véhicule des valeurs fortes de l'éducation populaire.
Ainsi, la convention d'une durée de 3ans a été renouvelé cette année entre la mairie de Caveirac et les Francas du Gard afin de mettre en avant les objectifs communs dans le cadre de la création du centre de loisirs tels que :
- Développer le « vivre ensemble »
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
- Mettre en place des actions autour de l'écocitoyenneté
- Encourager les partenariats avec les acteurs éducatifs au sein de la commune

B. Descriptif du centre de loisirs

Le centre de loisirs de Caveirac occupe les locaux situés au sein du groupe scolaire.

Il dispose au sein de l'école élémentaire : de 2 salles d'activités (1 avec des petits bureaux et des petites chaises et 1 avec des grandes tables et grandes chaises), une salle de motricité avec tapis, des sanitaires et une grande cour.

Dans l'école maternelle : Un grand hall, une salle d'activité avec tables et chaises, un dortoir équipé de lits, des sanitaires et une grande cour dont une grande partie est recouverte de gazon synthétique (idéal pour les plus petits).

Depuis avril 2022, Le centre de loisirs de Caveirac accueille les enfants de 3 à 11 ans uniquement le mercredi en période scolaire.
Pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis à Langlade, commune voisine.

Capacités d'accueil et taux d'encadrement :

La capacité d'accueil est équivalente au nombre d'élèves accueilli dans chaque école.
Le taux d'encadrement pour les mercredis est de 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Horaires d'accueil du mercredi :

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à18h30 et propose un large choix d'inscription à la journée ou à la ½ journée avec ou sans repas.
Le matin : de 7h30 à 9h00 (accueil échelonné des enfants)
Le midi : de 11h45 à 12h et de 13h30 à 13h45 (arrivée ou départ des enfants inscris en ½ journée)
Le soir : de 16h45 à 18h30 (départ échelonné des enfants)

C. L'organisateur du centre de loisirs

Les Francas du gard ont choisi de mettre en œuvre le projet fédéral des francas à travers une stratégie départementale 2020-2025 autour de 3 axes essentiels :

1. Renforcer les capacités d'influences des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques.

   Les objectifs principaux sont, d'affirmer une volonté de construire une société plus solidaire, durable, de favoriser la citoyenneté et d'encourager l'accessibilité pour toutes et tous dans nos espaces éducatifs.
2. Être et faire mouvement à chaque échelle du Territoire par le développement d'un parcours d'engagement au sein de notre mouvement.
3. Être et faire fédération avec le local à travers 2 objectifs principaux :
   - Réaffirmer les principes de Laïcité, de coopération en luttant contre toutes les formes de discrimination.
   - Affirmer notre place de Co éducateurs dans la relation avec les familles
   - Comme mouvement complémentaire à l'école

La coordinatrice départementale Enfance Jeunesse Education fait le lien entre la responsable du centre de loisirs et le siège, elle vient en soutien des démarches pédagogiques et en étroite collaboration sur la gestion quotidienne des CLE. Avec le directeur départemental, ils sont les garants de la mise en œuvre du projet éducatif de l'association sur les différents territoires départementaux.

Les conceptions éducatives de la responsable du centre de loisirs éducatifs :

- Promouvoir et fédérer les liens interculturels et solidaires permettant de véhiculer les valeurs de vivre ensemble, de diversité et de partage.
- Faire de la protection de l'environnement et de la démarche écocentre un thème central pour le développement de projet.
- Utiliser le « jeu » comme une pratique éducative centrale dans l'organisation du centre de loisirs éducatifs.
- Placer l'enfant au cœur du projet en favorisant sa « participation » pour lui permettre de grandir, s'épanouir, faire des choix et d'être autonome.
- Inculquer et promouvoir les principes d'égalité et de démocratie en permettant à chacun de trouver sa place au sein du centre de loisirs et en ouvrant des espaces éducatifs cohérents.
- Faire vivre la laïcité dans les espaces éducatifs en développant des situations qui peuvent favoriser l'expression et la participation des enfants.

2. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Intentions éducatives

En lien avec le projet des Francas, le projet éducatif de territoire, le projet d'école et les conceptions éducatives de la directrice du centre de loisirs, les intentions éducatives de l'équipe pédagogique sont les suivantes :

- Mise en place au quotidien du principe de « participation » des enfants en multipliant les temps d'échange (formel ou informel) et de débat.
- Les principes de laïcité, de mixité (dans toutes ses composantes), de solidarité, et de participation seront au cœur des projets proposés aux enfants.

- Mise en œuvre de la démarche écocentre autour de différentes thématiques telles que le patrimoine, l'alimentation et la valorisation des déchets.
- Faire de la convention internationale des droits de l'enfant un fil conducteur au sein des projets du CLE.
- La contribution éducative des centres de loisirs éducatifs porte sur plusieurs domaines c'est pourquoi il est important de continuer à développer des espaces de jeu diversifiés (culturelles, sportifs, manuelles…) répondant aux besoins de chaque enfant.

B. Objectifs pédagogiques

En lien avec les objectifs éducatifs des Francas, nous avons fait le choix en équipe des objectifs pédagogiques suivants :

- Mettre en place au quotidien le principe de « participation » des enfants
- Créer des espaces de débat et de discussion permettant à chacun de trouver sa place
- Mettre en œuvre et développer la démarche écocentre
- Créer du lien en s'ouvrant vers l'environnement local et son patrimoine culturel
- Continuer à développer des espaces de jeu diversifiés et innovants
- Découvrir et promouvoir les activités scientifiques et techniques pour lutter contre l'obscurantisme.
- Proposer des activités culturelles, artistiques et sportives innovantes
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en étant signataire de la charte handicap.

Ces objectifs pédagogiques sont articulés autour d'un objectif commun : Le mieux vivre ensemble.

C. Des actions pédagogiques

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	***ACTIONS PEDAGOGIQUES***
Mettre en œuvre et développer la démarche écocentre	- Mise en place du tri sélectif - Création d'un jardin pédagogique - Sensibilisation des enfants autour de l'alimentation et des produits de saisons - Créer des partenariats avec les producteurs locaux - Encourager la découverte du patrimoine local
Mettre en place au quotidien le principe de « participation » des enfants	- Participation des enfants au projet d'aménagement de leur salle d'activité. - Participation des enfants au choix des thématiques abordés….
Continuer à développer des espaces de jeu diversifiés et innovants	- Découverte de nouvelles activités scientifiques et techniques. - Favoriser la pratique de nouveaux sports - Développer des partenariats avec les associations locales -Créer un partenariat avec la Médiathèque autour de la découverte de nouveaux jeux de société.
Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en étant signataire de la charte handicap	-Mettre en place des ateliers de sensibilisation aux handicaps et à la différence -Faire appel au relais loisirs handicap 30

Les projets phares du centre de loisirs :

- Aménagement des locaux autour d'un projet porté par les enfants.
- Développement des partenariats avec les associations locales (croix rouge, associations sportives et culturelles…).
- Mise en place de 5 thématiques différentes
- Découverte de pratiques sportives originales, (Ultimate, flytex, *dodge ball*…).

D. Le programme d'animation

Le programme d'animation est construit et réfléchi avec l'équipe d'animation.

Il est élaboré à partir des objectifs, intentions et conceptions éducatives posés par le directeur en concertation avec l'équipe.
Une fois le thème choisi, les animateurs proposent leurs projets d'animation et après concertation, positionne le projet à travers un nombre de séance déterminé.
Le programme d'animation doit être équilibré entre ateliers de créations, activités sportives et grands jeux à thèmes.

3.Les moyens

A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique

- Une directrice BAFD
- 1 animateur diplômé BAFA
- 2 animatrices diplômée BAFA
- 1 animatrice stagiaire BAFA

ROLE ET ATTITUDE DU DIRECTEUR :

Il coordonne en mettant en place un contexte relationnel bienveillant au sein de l'équipe et avec toutes les personnes présentes, tant enfants qu'adultes. Il assure le recrutement de l'équipe d'animation, les plannings horaires, organise les temps de réunion et les mène, dynamise l'équipe, fait preuve d'une certaine exigence pour la qualité de l'action, régule les tensions au sein de l'équipe si besoin et veille à sa cohésion.

Il est le garant de la dimension pédagogique de la structure : Avec l'équipe d'animation il est à l'origine de la conception du projet pédagogique, conforme au projet éducatif des francas et des conceptions éducatives de la commune. Celui-ci est évalué régulièrement par l'équipe.

Il est gestionnaire en remplissant les différentes tâches administratives (déclarations, suivi des inscriptions…) et financières (achats, devis, factures), il est garant du matériel et des locaux.

Il est formateur et met en place un suivi régulier des animateurs stagiaires mais aussi titulaire avec des rencontres et des échanges formels et informels
Il gère la communication et l'information sur les évènements importants proposés.

Il a en charge la relation avec les différents partenaires et les élus.

ROLE ET ATTITUDE DES ANIMATEURS :

Ils participent activement à la rédaction du projet pédagogique et le mette en oeuvre à travers leurs projets d'animation. Ainsi ils doivent être force de proposition pour la mise en place d'activités innovantes, stimulant l'imagination, la curiosité et l'expression des enfants.

Ils assurent la sécurité physique et affective des enfants.

A l'écoute, ils respectent les rythmes de vie collective et individuelle. Ils prennent en compte également les besoins et les envies des enfants. Ils jouent avec eux, donnent à jouer et accompagnent l'enfant dans les diverses propositions du CLE.
Les échanges verbaux seront favorisés, tant avec les enfants qu'entre membre de l'équipe d'animation. Le langage utilisé devra être correct et riche.

Ils incitent les enfants à être autonomes et responsables.

B. Les moyens financiers

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l'équipe de direction des Francas du Gard et moi-même. Nous avons un outil Excel qui nous permet de le poser et de le suivre au quotidien.
Le centre de loisirs dispose d'une régie en espèce qui permet d'effectuer les achats nécessaires tels que les gouters et le petit matériel consommable. Concernant le matériel pédagogique et administratif, nous faisons nos commandes auprès de notre prestataire la papeterie « Lacoste ».

L'avantage est que les lignes budgétaires ne sont pas fermées, nous pouvons fonctionner sous forme de vase communicant.

Les recettes sont :
- Les Prestations de Service Ordinaire de la caisse d'allocations familiales
- La commune de Caveirac par conventionnement
- Les participations familles aux activités du centre de loisirs

D. Les moyens matériels

Collectif = Transport en Bus, vélos, Bus de ville (si autorisés)
Locaux = Nous disposons de salles d'activités équipées de chaises et de tables, de 2 grands espaces intérieurs idéals pour les jeux surtout par temps froid, de sanitaires, d'espaces extérieurs et d'un dortoir.
Matériel pédagogique = Nous disposons de matériel sportif (ballon, chasuble, raquette, corde à sauter…), fongible (peinture, feutre…), manuel (ciseaux, scotch…).
Des malles pédagogiques sont également disponibles au siège social des Francas du Gard pour nous accompagner à mener à bien des projets spécifiques.

4.Le projet de fonctionnement

A. La journée type et les publics

Journée Type

HORAIRES	DESCRIPTIF
7H20 / 7H30	Mise en place des espaces de jeux
7H30 / 9H	Arrivée échelonnée, petits groupes d'activités libres
9h / 9H30	Mise en train (Temps d'hygiène, appel etc)
9H30 / 11H30	Temps d'activité dirigé
11H30 / 12H	Temps pour soi Temps d'accueil (départ / arrivée)
11H30 / 13H15	Temps du repas (2 services sont organisé, 11h30 et 12h15)
13H15 / 14h45	Temps d'accueil (départ / arrivée) Temps libre (jeux, médiathèque) Temps de sieste avec lecture de conte ou relaxation
15h/16h	Temps d'activité dirigé
16H / 16H30	Temps du Goûter
16H30 / 18H30	Accueil des parents Jeux libres

Les publics: Les enfants sont répartis en 2 groupes, les 3-5 ans et les 6-12 ans.

Le groupe des 3/5 ans

L'enfant de 3 à 5 ans développe ses possibilités motrices, ses gestes sont hésitants, imprécis, maladroits mais il prend de l'assurance.
Son langage progresse, il pose beaucoup de questions. Il est donc nécessaire de favoriser les échanges verbaux et d'utiliser un langage riche et correcte.
Il imite le réel pour apprendre, les animateurs doivent alors prendre conscience de leur rôle éducatif, ils sont un modèle. L'enfant apprécie particulièrement les jeux d'imitation (dinette, …).
En même temps, ils s'évadent dans leur imaginaire, d'où l'importance de se mettre à leur hauteur pour capter leur attention qui reste limitée (15 à 20 min). Les activités doivent ainsi être courtes et variées.
Il prend conscience de la différence des sexes, filles et garçons ont tendance à jouer séparément.
La socialisation s'accroît, il apprécie de plus en plus les jeux collectifs tout en gardant un intérêt pour les jeux individuels, il reste centré sur lui-même.
Il a besoin de repères avec des horaires fixes et des rituels.
Le cadre de vie doit toujours être adapté et offrir des repères spatiaux. Les aménagements intérieurs et extérieurs doivent permettre à l'enfant d'exploiter ses possibilités physiques.
Enfin, il se dépense beaucoup et a besoin de repos.

Le groupe des 6/12 ans

Entre 10 et 12 ans, l'enfant préfèrera les activités physiques tout en prenant en compte le besoin de repos. Précis dans ses gestes, il aime fabriquer des choses complexes.
Sa pensée va vers l'abstrait, il résonne de plus en plus. Il a besoin d'être valorisé.
Il se détache de la famille et s'ouvre vers l'extérieur, il a besoin d'indépendance.
Membre d'un groupe, il aura besoin d'être reconnu en son sein et il cherchera un confident.
Malgré les conflits fille/garçon, il cherche la mixité.
Son envie d'expérimenter lui fera préférer les nouvelles choses. Il a besoin de choisir librement.

Entre 8 et 10 ans ses capacités physiques se développent, la coordination des mouvements augmente, sa force, sa rapidité, sa précision, son équilibre augmentent de manière très marquée.

Tout en restant individualiste, il a besoin de vivre en bande. Être avec les autres lui permet de se mesurer aux autres.
Avide de connaissances, il est très curieux. Il a besoin d'expérimenter, de lire, de raisonner.
Il a besoin de se sentir écouté par l'adulte, il aime qu'on lui demande son avis.

Entre 6 et 8 ans, la motricité se développe rapidement, ils ont besoin de développer leur adresse et leur équilibre. Ils ont beaucoup d'énergie à dépenser. Son attention est plus soutenue.
Il aime avoir des responsabilités, participer à la vie du groupe. Il est responsable et autonome pour certaines tâches.
Sa vie collective s'enrichit, il parle beaucoup pour expliquer ses expériences aux autres. Il combine ses efforts à ceux des autres pour faire quelque chose ensemble.
Comme il maîtrise les outils, il aime développer sa créativité. Il interviendra également pour proposer des techniques.
Il commence à ébaucher des raisonnements et aura besoin de comprendre et savoir pourquoi.
Il aime s'identifier à un héros.

B. La structuration de l'espace

Aménagement des espaces extérieurs :

La cour extérieurs est séparée en 2 avec un côté pour les 3/5 ans et un côté pour les 6/12 ans.
Des caisses de jeux adaptées à chaque tranche d'âge sont mises à la disposition des enfants lors des temps de jeux « libre ».

Aménagement des espaces intérieurs:

Différents espaces de jeux identifiés par des affiches sont mis e place type coin lecture, coin dessin, coin jeux de construction…
Pour le coin dessin, nous privilégions les crayons de couleur au feutres.
Nous sensibilisons également les enfants à l'utilisation des feuilles à dessins afin d'éviter le gaspillage.

C. Relation et communication

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu'une structure fonctionne correctement.

Avec les élus : Dans le cadre de la convention passée avec la mairie, la communication avec les élus nous permet de faire vivre le projet éducatif territorial et ainsi d'avoir le même langage avec la population. Nous nous devons de communiquer régulièrement avec les élus.
Une rencontre sera organisée entre les représentants élus de l'Association départementale des Francas du Gard et les représentants élus de la Mairie au moins trois fois par an, dans le cadre d'une commission enfance jeunesse :

Les représentants de l'association départementale des Francas du Gard participeront au comité de pilotage à chacune des convocations, à l'initiative de la Mairie.
Ces réunions de concertation auront pour but d'examiner :

- Les moyens mis à la disposition de l'Association départementale des Francas du Gard
- Le bilan quantitatif et qualitatif des activités périscolaires.

Une évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs sera également effectuée chaque année par l'Association départementale des Francas du Gard et la Mairie ainsi qu'un temps partagé d'évaluation des personnels mis à disposition au regard de critères objectifs.

Enfants / enfants : L'équipe d'encadrement souhaite créer entre les enfants un relationnel fondé sur l'entraide, l'amitié et le partage. Il permettra aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un esprit de respect mutuel.
Equipe pédagogique / enfants : L'animateur doit proposer des activités de loisirs éducatives dans le respect du projet pédagogique. L'animateur à un rôle éducatif, il apprend aux enfants et suit l'évolution et les progrès. Il doit savoir argumenter et expliquer ses choix auprès du groupe d'enfants. Il favorise la participation, la curiosité des enfants et la découverte de nouvelles activités. Il est le référent, le modèle des enfants et ce doit donc de montrer l'exemple et de créer un climat de confiance et de bien-être.
Animateurs/ animateurs : Les relations au sein de l'équipe d'animation sont basées sur l'entraide, la communication et le respect de l'autre. Une bonne ambiance facilitera la communication et sera bénéfique dans le travail. Toute tension au sein de l'équipe devra être apaisée par la directrice ne pas interférer sur le travail.
Directrice/ enfants : La directrice n'est pas présente uniquement pour faire « la police », il faut donc veiller à ne pas la mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Elle pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, elle pourra être amenée à participer à certains temps d'animations.
Directrice / animateurs : Les relations devront être fondées sur le respect, la confiance et la communication. Les animateurs ne devront pas hésiter en cas de problèmes à en discuter avec la direction ou même entre eux afin de « crever l'abcès ».
Directrice/animateurs/parents *:* Un climat de confiance doit être instauré entre l'équipe pédagogique et les familles afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants.
Animateurs/ directrice/enfants/personnel de service : Tous les adultes œuvrant de près ou de loin auprès des enfants se doivent de respecter le rythme de vie de chaque enfant et se respecter mutuellement.

Il est du ressort de la directrice d'être présente autant que possible afin de soutenir l'équipe et de lui apporter aide, idées ou solutions.

Pour les mercredis, une réunion par période sera mise en place en plus des temps de préparation impartis durant la semaine.

Les outils de communication sont variés : Un affichage régulier des informations importantes ainsi que des créations des enfants, mais aussi un site internet mis à jour régulièrement permettront aux familles de trouver les renseignements importants et les documents réglementaires.
Des plaquettes de communication et des flyers seront distribuer aux familles afin de les informer des modalités de réservation et des activités prévues au programme.

Afin de toucher tous les enfants de l'école, certaines infos sont transmises sur « le kiosque », portail internet utilisé par tous les parents des enfants scolarisés à Caveirac.

5. Evaluation du projet éducatif

Evaluation des activités du mercredi par les enfants : Chaque mercredi, au moment du gouter, un temps de bilan sera proposé aux enfants et permettra de faire le point sur les projets en cour et les projets futurs, le choix de la thématique, les temps forts à venir ou déjà passés….
En fonction des bilans, des adaptations devront être mises en places.

Evaluations des objectifs pédagogiques : A la fin de chaque période, une réunion sera organisée afin de vérifier la cohérence entre les activités proposées et les objectifs pédagogiques. Si besoin les objectifs pourront être complétés et précisés.

CONCLUSION

Le projet pédagogique, un outil obligatoire et indispensable au service :

- **Des enfants et des familles :** En définissant les objectifs pédagogiques qui découlent des valeurs portées par l'organisateur. Il définit le rôle important du centre de loisirs qui apparait comme vecteur d'apprentissages.
- **Des animateurs et de la directrice:** Réel outil de travail fait par et pour l'équipe d'animation. Qui permet de définir les axes de travail, de donner du sens à notre action.
- **Des partenaires tels que la DDCS et la caf.**

Le projet pédagogique nous permet de prioriser nos axes de réflexion et de travail pour l'année, de définir notre champ d'action et notre orientation pédagogique.

Plus qu'un document obligatoire, c'est un réel outil de travail pour donner un sens aux différentes actions mises en place tout au long de l'année.